

**Communauté d'Agglomération
Valence Romans Agglo**

**REGISTRE DES
D E L I B E R A T I O N S
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°2023_169**

L'an deux mille vingt trois, le treize décembre, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'Espace d'Orfeuille de CHARPEY, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 07/12/2023

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 73 - votants : 94

OBJET : BUDGET ANNEXE RESTAURATION COLLECTIVE - BUDGET PRIMITIF 2024

PRESENTS :

DUCLAUX Jean-Claude, PREVIEU Bernard, VALLON Cyril, COTTINI Christian, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, NIESON Nathalie, PLACE Anna, ROLLAND Christian, ESPRIT Aurélien, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, MOURIER Marlène, RANC Christiane, REVERDY Florian, PIENNE Daniel, VEISSEIX Lydie, BELLIER François, VASSY Frédéric, GAUTHIER Christian, LARUE Fabrice, BOUIT Séverine, LAGUT Martine, CHAZAL Françoise, BAR Fabrice, PELTIER Catherine, ABRIAL Jacques, VITTE Bruno, FOURNAT Jean-Noël, SYLVESTRE Dominique, PELLOUX-PRAYER Marion, VALLA Jean-Marc, HOURDOU Philippe, ROCHAS Olivier, POUILLY Jérôme, SERVIAN Bruno, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, BARNERON Philippe, DELOCHE Georges, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, CLEMENT Danielle, ARNAUD Edwige, GUINARD Joseph, HURIEZ Thomas, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, LARAT Etienne, CHEVROL Nadine, MONTMAGNON Marie, VALLA Jean-Michel, COLOMB Pierre, AGRAIN Françoise, HANSBERQUE Pascal, BRUSCHINI Jean-Jacques, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, CHAUMONT Jean-Luc, DARAGON Nicolas, FAURIEL Sylvain, GALLAND Jean-François, ILIOZER Nathalie, JUNG Anne, MASSIN Nancie, PASCAL Marie-Françoise, PUGEAT Véronique, RAVELLI Michèle, SEGUIN Marie-José, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, VASSY Jean-Louis

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur GERMAIN Henri a donné pouvoir à madame NIESON Nathalie
Monsieur PAILHES Wilfrid a donné pouvoir à madame RANC Christiane
Madame HERMANN Julie a donné pouvoir à madame ILIOZER Nathalie
Monsieur PANO Alban a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck
Madame CLEMENT Elise a donné pouvoir à monsieur GAUTHIER Christian
Monsieur PERNOT Yves a donné pouvoir à madame CHAZAL Françoise
Monsieur ROBIN Alain a donné pouvoir à monsieur BARNERON Philippe
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame BROT Suzanne
Monsieur TRAPIER Pierre a donné pouvoir à monsieur GALLAND Jean-François
Monsieur GOT Damien a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent
Madame THORAVAL Marie-Hélène a donné pouvoir à monsieur LABADENS Philippe
Monsieur BARRY Francis a donné pouvoir à madame CHEVROL Nadine
Madame AMIRI Kerha a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem
Madame DALLARD Laurence a donné pouvoir à madame PASCAL Marie-Françoise
Monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck a donné pouvoir à madame RAVELLI Michèle
Monsieur MAHAUX Pierre-Olivier a donné pouvoir à madame TENNERONI Annie-Paule
Monsieur MONNET Laurent a donné pouvoir à madame PUGEAT Véronique
Madame PAULET Cécile a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à monsieur CHAUMONT Jean-Luc
Monsieur RASTKLAN Georges a donné pouvoir à monsieur FAURIEL Sylvain
Madame SAILLOUR Morgane a donné pouvoir à monsieur BLACHE Thomas

Le Service commun Restauration collective a été créé pour l'organisation d'un service de production et de livraison de repas pour les écoles et les accueils de loisirs de 14 adhérents.

Depuis mi-2023, la cuisine centrale assure des prestations à Châteauneuf sur Isère qui participent de facto au financement au même titre que les adhérents. Le contexte inflationniste avait conduit à présenter en 2023 un budget de dépenses de fonctionnement en forte hausse, à hauteur des enjeux constatés. Une augmentation des dépenses de fonctionnement a de plus été actée à la décision modificative de novembre pour prendre en compte l'augmentation du coût des denrées.

Si le niveau du chapitre 011 reste relativement stabilisé (+ 63 k€), les dépenses de fonctionnement intègrent la progression des charges de personnel (+ 135 k€ par rapport au BP 2023) en lien avec les mesures gouvernementales ainsi que l'arrivée des nouveaux adhérents.

La répartition du coût du service entre les adhérents repose sur la quantité de repas commandée. Ainsi, au regard de l'augmentation du nombre de repas et de leur coût pour les raisons susmentionnées, la prévision des recettes issues des produits du service progresse logiquement (+ 158 K€).

Pour la section d'investissement, outre le renouvellement des équipements, les dépenses concernent l'acquisition du terrain du futur projet de construction d'une cuisine centrale et des études liées à la construction de celui-ci. Son portage par le budget annexe fait l'objet d'une subvention d'équipement systématique par le budget général.

Equilibre de la Section de fonctionnement

Chapitre	BP 2023	BP 2024
011 - Charges à caractère général	2 246 514 €	2 309 892 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 050 389 €	1 185 358 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	57 787 €	72 550 €
65 - Autres charges de gestion courante	10 €	10 €
67 - Charges spécifiques	500 €	500 €
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	5 670 €	- €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	3 360 870 €	3 568 310 €

Chapitre	BP 2023	BP 2024
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	50 000 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 359 360 €	3 518 300 €
75 - Autres produits de gestion courante	1 510 €	10 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 360 870 €	3 568 310 €

Equilibre de la Section d'investissement

Chapitre	BP 2023	BP 2024
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	50 000 €
204 - Subventions d'équipement versées	3 050 €	4 065 €
20 - Immobilisations incorporelles	53 000 €	- €
21 - Immobilisations corporelles	315 000 €	715 000 €
23 - Immobilisations en cours		400 000 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	371 050 €	1 169 065 €

Chapitre	BP 2023	BP 2024
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	57 787 €	72 550 €
13 - Subventions d'investissement	96 000 €	850 000 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	217 263 €	246 515 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	371 050 €	1 169 065 €

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes,

Vu la nomenclature budgétaire M57,

Le Conseil communautaire DECIDE :

- **d'approuver** le budget primitif 2024 du budget annexe Service commun Restauration collective qui s'équilibre à hauteur de 3 568 310 € en fonctionnement et de

1 169 065 € en investissement,

- **d'autoriser** le Président à procéder à des virements de crédits en fonctionnement entre les chapitres 011, 65 et 67 dans la limite réglementaire de 7.5% des crédits ouverts,
- **d'autoriser** le Président à procéder à des virements de crédits en investissement entre les chapitres 20, 204, 21, 23 et 45 dans la limite règlementaire de 7.5% des crédits ouverts,
- **d'autoriser et mandater** le Président ou son représentant, à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR : 92 voix

Votants CONTRE : 2 voix

TRAPIER Pierre, GALLAND Jean-François

S'abstenant : 0 voix

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

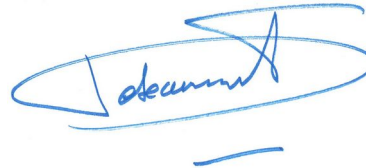
Fait à Valence, le 21/12/2023

Le Président,

Par délégation,

Véronique DEBEAUMONT

Directrice Générale Adjointe



Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI : CA VALENCE ROMANS AGGLO (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006878100133

POSTE COMPTABLE : tresorerie valence agglomeration

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : RESTAURATION COLLECTIVE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A1.01 - Opérations non ventilables	43
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	44
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	47
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	49
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	52
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	55
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	58
B3.1 - Etat des provisions constituées	60
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	62
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	65
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	66
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	68

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		228574

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		476,829263

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	
	I
	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)	(2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1
Investissement	0,00	0,00 (3)	0,00	A2
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	0,00	A3

RESTES A REALISER N-1			
Dépenses	Recettes	Solde (B)	
I + II	0,00	0,00	B1
Investissement	0,00	0,00	B2
Fonctionnement	0,00	0,00	B3

TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00
RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		0,00

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

		DEPENSES		RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 169 065,00	+	1 169 065,00
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00		(si solde positif) 0,00
	Total de la section d'investissement (2)	1 169 065,00	=	1 169 065,00

		DEPENSES		RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 568 310,00	+	3 568 310,00
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00		0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00		(si excédent) 0,00
	Total de la section de fonctionnement (3)	3 568 310,00	=	3 568 310,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	4 737 375,00		4 737 375,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
2019-HP.07	Extension de la cuisine		0,00
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AE VOTEES		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL		0,00
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	53 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	3 050,00	0,00	4 065,00	4 065,00	4 065,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	315 000,00	0,00	715 000,00	715 000,00	715 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
Total des dépenses d'équipement		371 050,00	0,00	1 119 065,00	1 119 065,00	1 119 065,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		371 050,00	0,00	1 119 065,00	1 119 065,00	1 119 065,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00

TOTAL	371 050,00	0,00	1 169 065,00	1 169 065,00	1 169 065,00
--------------	-------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 169 065,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	96 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	217 263,00	0,00	246 515,00	246 515,00	246 515,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		313 263,00	0,00	1 096 515,00	1 096 515,00	1 096 515,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		313 263,00	0,00	1 096 515,00	1 096 515,00	1 096 515,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	57 787,00		72 550,00	72 550,00	72 550,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		57 787,00		72 550,00	72 550,00	72 550,00

TOTAL	371 050,00	0,00	1 169 065,00	1 169 065,00	1 169 065,00
--------------	-------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 169 065,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	22 550,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 246 514,00	0,00	2 309 892,00	2 309 892,00	2 309 892,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 050 389,00	0,00	1 185 358,00	1 185 358,00	1 185 358,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 296 913,00	0,00	3 495 260,00	3 495 260,00	3 495 260,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 670,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 303 083,00	0,00	3 495 760,00	3 495 760,00	3 495 760,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	57 787,00		72 550,00	72 550,00	72 550,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		57 787,00		72 550,00	72 550,00	72 550,00

TOTAL	3 360 870,00	0,00	3 568 310,00	3 568 310,00	3 568 310,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 568 310,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 359 360,00	0,00	3 518 300,00	3 518 300,00	3 518 300,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 510,00	0,00	10,00	10,00	10,00
Total des recettes de gestion courante		3 360 870,00	0,00	3 518 310,00	3 518 310,00	3 518 310,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 360 870,00	0,00	3 518 310,00	3 518 310,00	3 518 310,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00

TOTAL	3 360 870,00	0,00	3 568 310,00	3 568 310,00	3 568 310,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 568 310,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	22 550,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	50 000,00	50 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	4 065,00	0,00	4 065,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	715 000,00	0,00	715 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	400 000,00	0,00	400 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 119 065,00	50 000,00	1 169 065,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 169 065,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 309 892,00		2 309 892,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 185 358,00		1 185 358,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	10,00	0,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	72 550,00	72 550,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 495 760,00	72 550,00	3 568 310,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 568 310,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	850 000,00	0,00	850 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	246 515,00	0,00	246 515,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		72 550,00	72 550,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 096 515,00	72 550,00	1 169 065,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 169 065,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 518 300,00		3 518 300,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	10,00	0,00	10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	50 000,00	50 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 518 310,00	50 000,00	3 568 310,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 568 310,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		III
III – VOTE DU BUDGET		A

DEPENSES									
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
TOTAL	371 050,00	0,00	0,00	1 169 065,00	1 169 065,00	850 000,00	319 065,00	1 169 065,00	1 169 065,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	53 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	3 050,00	0,00	0,00	4 065,00	4 065,00	0,00	4 065,00	4 065,00	4 065,00
21 Immobilisations corporelles	315 000,00	0,00	0,00	715 000,00	715 000,00	450 000,00	265 000,00	715 000,00	715 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	371 050,00	0,00	0,00	1 119 065,00	1 119 065,00	850 000,00	269 065,00	1 119 065,00	1 119 065,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	371 050,00	0,00	0,00	1 119 065,00	1 119 065,00	850 000,00	269 065,00	1 119 065,00	1 119 065,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées									1 169 065,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I		II	
TOTAL	371 050,00	0,00	1 169 065,00	1 169 065,00	1 169 065,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	96 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	217 263,00	0,00	246 515,00	246 515,00	246 515,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	313 263,00	0,00	1 096 515,00	1 096 515,00	1 096 515,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	313 263,00	0,00	1 096 515,00	1 096 515,00	1 096 515,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	57 787,00		72 550,00	72 550,00	72 550,00
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	57 787,00		72 550,00	72 550,00	72 550,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					0,00
Affectation au compte 1068 (8)					0,00
Total des recettes d'investissement cumulées					1 169 065,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	371 050,00	0,00	0,00	1 169 065,00	1 169 065,00	850 000,00	319 065,00	1 169 065,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	4 065,00	4 065,00	0,00	4 065,00	4 065,00
2041511	Subv. Gprt : Bien mobilier, matériel	0,00		4 065,00	4 065,00	0,00	4 065,00	4 065,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	715 000,00	715 000,00	450 000,00	265 000,00	715 000,00
2111	Terrains nus	0,00		450 000,00	450 000,00	0,00	0,00	450 000,00
21351	Bâtiments publics	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
215731	Matériel roulant	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00	0,00	400 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	371 050,00	0,00	0,00	1 119 065,00	1 119 065,00	850 000,00	269 065,00	1 119 065,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	371 050,00	0,00	0,00	1 119 065,00	1 119 065,00	850 000,00	269 065,00	1 119 065,00
040	0,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
	0,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
139151	0,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
198	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	371 050,00	0,00	1 169 065,00	1 169 065,00	1 169 065,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	96 000,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
1311 Subv. transf. Etat et etabl. nationaux	96 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13151 Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	850 000,00	850 000,00	850 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	217 263,00	0,00	246 515,00	246 515,00	246 515,00
1641 Emprunts en euros	217 263,00	0,00	246 515,00	246 515,00	246 515,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	313 263,00	0,00	1 096 515,00	1 096 515,00	1 096 515,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	313 263,00	0,00	1 096 515,00	1 096 515,00	1 096 515,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	57 787,00		72 550,00	72 550,00	72 550,00
28031 <i>Frais d'études</i>	3 000,00		29 500,00	29 500,00	29 500,00
28041511 <i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	31 470,00		200,00	200,00	200,00
281351 <i>Bâtiments publics</i>	0,00		350,00	350,00	350,00
281735 <i>Installations générales (m. à dispo)</i>	11 128,00		11 200,00	11 200,00	11 200,00
281758 <i>Autres inst., matériel, outill. techniques</i>	1 256,00		1 300,00	1 300,00	1 300,00
28188 <i>Autres immo. corporelles</i>	10 933,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041 <i>Opérations patrimoniales (9)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	57 787,00		72 550,00	72 550,00	72 550,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	3 360 870,00	0,00	0,00	3 568 310,00	3 568 310,00	0,00	3 568 310,00	III = I + II
011	Charges à caractère général (3)	2 246 514,00	0,00	0,00	2 309 892,00	2 309 892,00	0,00	2 309 892,00	2 309 892,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 050 389,00	0,00		1 185 358,00	1 185 358,00		1 185 358,00	1 185 358,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	10,00	0,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 296 913,00	0,00	0,00	3 495 260,00	3 495 260,00	0,00	3 495 260,00	3 495 260,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 670,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		6 170,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
Total des dépenses réelles		3 303 083,00	0,00	0,00	3 495 760,00	3 495 760,00	0,00	3 495 760,00	3 495 760,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	57 787,00			72 550,00	72 550,00		72 550,00	72 550,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		57 787,00			72 550,00	72 550,00		72 550,00	72 550,00
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)									0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées**3 568 310,00**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 360 870,00	0,00	3 568 310,00	3 568 310,00	3 568 310,00
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 359 360,00	0,00	3 518 300,00	3 518 300,00	3 518 300,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 510,00	0,00	10,00	10,00	10,00
	Total des recettes de gestion des services	3 360 870,00	0,00	3 518 310,00	3 518 310,00	3 518 310,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	3 360 870,00	0,00	3 518 310,00	3 518 310,00	3 518 310,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (7)						0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées		3 568 310,00
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 360 870,00	0,00	0,00	3 568 310,00	3 568 310,00	0,00	3 568 310,00	3 568 310,00
011	Charges à caractère général (4)	2 246 514,00	0,00	0,00	2 309 892,00	2 309 892,00	0,00	2 309 892,00	2 309 892,00
60611	Eau et assainissement	3 700,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
60612	Energie - Electricité	150 000,00	0,00		107 512,00	107 512,00	0,00	107 512,00	107 512,00
60613	Chauffage urbain	57 000,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
60622	Carburants	20 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
60623	Alimentation	1 702 000,00	0,00		1 803 200,00	1 803 200,00	0,00	1 803 200,00	1 803 200,00
60628	Autres fournitures non stockées	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60631	Fournitures d'entretien	71 000,00	0,00		69 000,00	69 000,00	0,00	69 000,00	69 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	90 000,00	0,00		94 500,00	94 500,00	0,00	94 500,00	94 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6064	Fournitures administratives	1 830,00	0,00		1 530,00	1 530,00	0,00	1 530,00	1 530,00
61351	Matériel roulant	60 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
61358	Autres	0,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
61521	Entretien terrains	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	25 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6156	Maintenance	10 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	6 500,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
6282	Frais de gardiennage	700,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
62872	Remb. frais budgets annexes et régions	19 284,00	0,00		13 150,00	13 150,00	0,00	13 150,00	13 150,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 050 389,00	0,00		1 185 358,00	1 185 358,00		1 185 358,00	1 185 358,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	84 389,00	0,00		95 358,00	95 358,00		95 358,00	95 358,00
6217	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	16 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6331	Versement mobilité	7 490,00	0,00		8 716,00	8 716,00		8 716,00	8 716,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 880,00	0,00		3 352,00	3 352,00		3 352,00	3 352,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 047,00	0,00		7 381,00	7 381,00		7 381,00	7 381,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 728,00	0,00		2 011,00	2 011,00		2 011,00	2 011,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
64111	Rémunération principale titulaires	420 403,00	0,00		537 005,00	537 005,00		537 005,00	537 005,00
64112	SFT, indemnité de résidence	18 788,00	0,00		12 783,00	12 783,00		12 783,00	12 783,00
64113	NBI	0,00	0,00		13 005,00	13 005,00		13 005,00	13 005,00
64114	Personnel tit. - Indemnité inflation	1 690,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	80 505,00	0,00		70 432,00	70 432,00		70 432,00	70 432,00
64131	Rémunérations	131 561,00	0,00		117 335,00	117 335,00		117 335,00	117 335,00
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	724,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	19 122,00	0,00		6 230,00	6 230,00		6 230,00	6 230,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	109 733,00	0,00		119 611,00	119 611,00		119 611,00	119 611,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	143 422,00	0,00		179 710,00	179 710,00		179 710,00	179 710,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	5 907,00	0,00		5 004,00	5 004,00		5 004,00	5 004,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		2 425,00	2 425,00		2 425,00	2 425,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	10,00	0,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	10,00	0,00	10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 296 913,00	0,00	0,00	3 495 260,00	3 495 260,00	0,00	3 495 260,00	3 495 260,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 670,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 670,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		6 170,00	0,00	0,00	500,00	500,00		500,00	500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses réelles		3 303 083,00	0,00	0,00	3 495 760,00	3 495 760,00	0,00	3 495 760,00	3 495 760,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	57 787,00			72 550,00	72 550,00		72 550,00	72 550,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	57 787,00			72 550,00	72 550,00		72 550,00	72 550,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		57 787,00			72 550,00	72 550,00		72 550,00	72 550,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE		B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	3 360 870,00	0,00	3 568 310,00	3 568 310,00	3 568 310,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 359 360,00	0,00	3 518 300,00	3 518 300,00	3 518 300,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	3 309 360,00	0,00	3 442 300,00	3 442 300,00	3 442 300,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	46 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	4 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 510,00	0,00	10,00	10,00	10,00
755	Dédits et pénalités perçus	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
	Total des recettes de gestion des services	3 360 870,00	0,00	3 518 310,00	3 518 310,00	3 518 310,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	3 360 870,00	0,00	3 518 310,00	3 518 310,00	3 518 310,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
77681	Neutralisation des amortissements	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

		IV – ANNEXES							IV
		A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	1 119 065,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	4 065,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	715 000,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	246 515,00	0,00	0,00	0,00	850 000,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	850 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	246 515,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES						IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)						A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00		1 119 065,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		4 065,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		715 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		400 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		1 096 515,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		850 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		246 515,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01
		Opérations non ventilables
	DEPENSES	0.00
	RECETTES	246 515.00
164	Emprunts auprès des établissements financiers	246 515.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré		
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées		221 Collèges	222 Lycées publiques		223 Lycées privés
				0,00	0,00		0,00	0,00	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	25 Formation professionnelle					26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale
				251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes						29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement	0,00		
	DEPENSES	1 119 065,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 119 065,00
204	Subventions d'équipement versées	4 065,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 065,00
211	Terrains	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
213	Constructions	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	47 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400 000,00
	RECETTES	850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	3 449 760,00	0,00	46 000,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	2 263 892,00	0,00	46 000,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	1 185 358,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	10,00	0,00	0,00	3 472 300,00	0,00	46 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	3 472 300,00	0,00	46 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV									
A2									

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 495 760,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 309 892,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 185 358,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 518 310,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 518 300,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édic., env.	034		035 Conseil de territoire	
					0341 Section éco., sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.intern.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20				21			22		
		Services communs				Enseignement du premier degré		221	Enseignement du second degré		223
		211	212	213	214	212	213	221	222	223	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	23	24	25					26	27
		Enseignement supérieur	Cités scolaires	Formation professionnelle					Apprentissage	Formation sanitaire et sociale
				251	252	253	254	255	256	
				Inscription sociale et professionnelle	Formation professionnalisante personnes	Formation certifiante des personnes	Formation des actifs occupés	Rémunération des stagiaires	Autres	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	28 Autres services périscolaires et annexes						29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement	0,00		
	DEPENSES	3 449 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 449 760,00	
606	Achats non stockés de matières et fourni	2 113 542,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 113 542,00	
613	Locations	58 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 000,00	
615	Entretien et réparations	62 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00	
621	Personnel extérieur au service	100 358,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 358,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	
628	Divers	19 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 850,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	21 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 460,00	
641	Rémunérations du personnel	756 790,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	756 790,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	304 325,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	304 325,00	
647	Autres charges sociales	2 425,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 425,00	
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
	RECETTES	3 472 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 472 300,00	
708	Autres produits	3 472 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 472 300,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	42 Action sociale										
	420 Services communs	421 Famille et enfance			422 Petite enfance			428 Autres actions pour la petite enfance			
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Durée (en années)	Délégation du
	Catégories de biens amortis			
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1 000 €			09/11/2023
L	Documents d'urbanisme - article 202			09/11/2023
L	Frais d'études - article 2031			09/11/2023
L	Frais de recherche et de développement - article 2032			09/11/2023
L	Frais d'insertion - article 2033			09/11/2023
L	Subvention équipements versées : Biens mobiliers, matériels, études - article 204			09/11/2023
L	Subvention équipements versées : Bâtiments et installations - article 204			09/11/2023
L	Subvention équipements versées : Projets d'infrastructure d'intérêt national - article 204			09/11/2023
L	Concessions et droits similaires - article 2051			09/11/2023
L	Plantations arbres et arbustes - article 2121/21721			09/11/2023
L	Autres agencement et aménagement - article 2128/21728			09/11/2023
L	Immeubles de rapport - article 21321/217321			09/11/2023
L	Autres bâtiments privés - article 21328/217328			09/11/2023
L	Installations générales, agencements, aménagements dans les bâtiments loués - article 21352			09/11/2023
L	Autres constructions : installations de CSE - article 2138			09/11/2023
L	Autres constructions : déchetterie, ... - article 2138			09/11/2023
L	Immeubles de rapport sur sol d'autrui - article 2142/21742			09/11/2023
L	Installations générales, agencements, aménagements sur sol d'autrui - article 2145/21745			09/11/2023
L	Installations de voirie - article 2152/21752			09/11/2023
L	Mat. et outillage d'incendie et de défense civile - article 21568			09/11/2023
L	Matériel roulant de voirie - article 215731/2175731			09/11/2023
L	Autre matériel et outillage de voirie - article 215738/2175738			09/11/2023
L	Gros équipements de garage et d'atelier - article 2158/21758			09/11/2023
L	Matériel et outillage - article 2158/21758			09/11/2023
L	Mobilier urbain- article 2158/21758			09/11/2023
L	Engins de terrassement et tracteurs autres que de voirie - article 2158/21758			09/11/2023
L	Appareils de levage, chariot élévateurs - article 2158/21758			09/11/2023
L	Ascenseurs - article 2158/21758			09/11/2023
L	Matériel d'entretien des espaces publics - article 2158/21758			09/11/2023
L	Matériel de gestion des déchets : autres conteneurs - article 2158			09/11/2023
L	Matériel de gestion des déchets : conteneurs semi enterrés, aériens, enterrés - article 2158			09/11/2023
L	Installations générales, agencements, aménagements - article 2181			09/11/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
L	Matériel de transport - Véhicule de tourisme et utilitaires - article 21828/217828	5	09/11/2023
L	Matériel de transport - Poids lourds - article 21828/217828	8	09/11/2023
L	Matériel de transport - Deux roues - article 21828/217828	5	09/11/2023
L	Matériel de transport - Déchets ménagers - article 21828/217828	10	09/11/2023
L	Matériels informatiques scolaires - article 21838	5	09/11/2023
L	Matériels informatiques autres que scolaires - article 21838/217838	5	09/11/2023
L	Matériels de bureau et mobiliers scolaires : bureaux, chaises... - article 21841/217841	10	09/11/2023
L	Matériels de bureau et mobiliers scolaires : photocopieurs, dictaphone... - article 21841/217841	5	09/11/2023
L	Matériel de reprographie autre que scolaire - article 21848/217848	5	09/11/2023
L	Matériels de bureau et mobiliers autres que scolaires - 21848/217848	10	09/11/2023
L	Sièges autres que scolaires - article 21848/217848	5	09/11/2023
L	Mobilier sécurisé : Coffre-fort, armoire forte... - article 21848/217848	15	09/11/2023
L	Matériel de téléphonie - article 21852/1748	5	09/11/2023
L	Cheptels - article 2186/21786	10	09/11/2023
L	Matériel de nettoyage - article 2188/21788	10	09/11/2023
L	Matériels électroménager - article 2188/21788	10	09/11/2023
L	Matériel audiovisuel - article 2188/21788	10	09/11/2023
L	Matériels de sports, de loisirs, jeux, équipements sportifs - article 2188/21788	10	09/11/2023
L	Matériel Evénementiel - article 2188/21788	10	09/11/2023
L	Matériel monétique - article 2188/21788	10	09/11/2023
L	Matériel médical et d'hygiène - article 2188/21788	10	09/11/2023
L	Matériel pour funérarium, cimetière, crématorium - article 2188/21788	10	09/11/2023
L	Instruments de musique - article 2188/21788	10	09/11/2023
L	Matériel de puériculture - article 2188/21788	10	09/11/2023
L	Equipements de cuisine - article 2188/21788	15	09/11/2023
L	Autres immobilisations corporelles : matériel de vidéosurveillance... - article 2188-21788	5	09/11/2023

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N		B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		5 670,00	5 670,00	0,00	5 670,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		5 670,00	5 670,00	0,00	5 670,00
Provision Comptes Epargne Temps	0,00	14/12/2022	5 670,00	5 670,00	0,00	5 670,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		5 670,00	5 670,00	0,00	5 670,00

PROVISIONS BUDGETAIRES (2)

Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
TOTAL PROVISIONS	0,00		5 670,00	5 670,00	0,00	5 670,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDJS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Adjoints administratifs territoriaux	C	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Attachés Territoriaux	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		22,00	0,00	22,00	18,00	2,00	20,00
Adjoints techniques territoriaux	C	18,00	0,00	18,00	14,00	2,00	16,00
Agents de maîtrise Territoriaux	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Techniciens territoriaux	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		25,00	0,00	25,00	20,80	2,00	22,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

CA VALENCE ROMANS AGGLO - RESTAURATION COLLECTIVE - BP - 2024

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	367	0,00	332-14	CDD
Adjoints techniques territoriaux	C	TECH	370	0,00	332-14	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.
 TECH: Technique.
 URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S: Social.
 MS: Médico-social.
 MT: Médico-technique.
 SP: Sportif.
 CULT: Culturel
 ANIM: Animation.
 POL: Police.
 POMP: Sapeurs-pompiers.
 X: Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Moitié du contrat (code général de la fonction publique - CGFP):
 332-23-1[°]: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2[°]: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24: Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13: Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14: Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1[°]: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2[°]: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3[°]: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4[°]: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5[°]: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6[°]: Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (<10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5: Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10: Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11: Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352: Modalités particulières: recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1-343-3: Emplois supérieurs de cabinet.
 333-1-333-10: Collaborateurs de cabinet.
 333-12: Collaborateurs de groupes d'élus.
 A: Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex: « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		50 000,00	I 50 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		50 000,00	50 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	50 000,00	50 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		72 550,00	III 72 550,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		72 550,00	72 550,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	29 500,00	29 500,00
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	200,00	200,00
281351	Bâtiments publics	350,00	350,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	11 200,00	11 200,00
281758	Autres inst., matériel, outil. techniques	1 300,00	1 300,00
28188	Autres immo. corporelles	30 000,00	30 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	72 550,00	0,00	0,00	0,00	72 550,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	50 000,00
Ressources propres disponibles	IV	72 550,00
Solde	V = IV – II (8)	22 550,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 112

Nombre de membres présents : 73

Nombre de suffrages exprimés : 94

VOTES :

Pour : 92

Contre : 2

Abstentions : 0

Date de convocation : 07/12/2023

Présenté par Le Président (1),

A l'Espace d'Orfeuille à CHARPEY, le 13/12/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire

A l'Espace d'Orfeuille à CHARPEY, le 13/12/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ABRIAL Jacques	
AGRAIN Françoise	
AMIRI Kerha	
ARNAUD Edwige	
ASTIER Franck	
BAR Fabrice	
BARNERON Philippe	
BARRUYER Daniel	
BARRY Francis	
BELLIER François	
BENCHELLOUG Adem	
BLACHE Thomas	
BOUIT Séverine	
BRARD Lionel	
BROSSE Nathalie	
BROT Suzanne	
BRUSCHINI Jean-Jacques	
CASARI Bruno	
CAUMES François	
CHAUMONT Jean-Luc	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

CHAZAL Françoise	
CHEVROL Nadine	
CLEMENT Danielle	
CLEMENT Elise	
CLOUZEAU Amanda	
COLOMB Pierre	
COTTINI Christian	
COUSIN Stéphane	
DALLARD Laurence	
DARAGON Nicolas	
DELOCHE Georges	
DIRATZONIAN-DAUMAS Franck	
DUCLAUX Jean-Claude	
ESPRIT Aurélien	
FAURIEL Sylvain	
FOURNAT Jean-Noël	
GALLAND Jean-François	
GAUTHIER Christian	
GENTIAL Dominique	
GERMAIN Henri	
GIRARD Geneviève	
GOT Damien	
GROUSSON Daniel	
GUILLEMINOT Karine	
GUILLON Eliane	
GUINARD Joseph	
HANSBERQUE Pascal	
HERMANN Julie	
HOURDOU Philippe	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

HURIEZ Thomas	
ILIOZER BOYER Nathalie	
JACQUOT Laurent	
JUNG Anne	
LABADENS Philippe	
LAGUT Martine	
LARAT Etienne	
LARUE Fabrice	
LENQUETTE Nathalie	
MAHAUX Pierre-Olivier	
MAIRE Florence	
MANTEAUX Nadine	
MASSIN Nancie	
MEGE André	
MEJEAN Florent	
MONNET Laurent	
MONTMAGNON Marie	
MOURIER Marlène	
NIESON Nathalie	
PAGANI Isabelle	
PAILHES Wilfrid	
PANO Alban	
PASCAL Marie-Françoise	
PAULET Cécile	
PAYOT-RIMET Johanna	
PELLOUX-PRAYER Marion	
PELTIER Catherine	
PERNOT Yves	
PETIT Etienne Paul	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

PEYRARD Marylène	
PIENNE Daniel	
PLACE Anna	
POUILLY Jérôme	
POUTOT Renaud	
PREVIEU Bernard	
PUGEAT Véronique	
RANC Christiane	
RASTKLAN Georges	
RAVELLI Michèle	
REVERDY Florian	
RIPOCHE Bernard	
ROBIN Alain	
ROCHAS Olivier	
ROCHE Annie	
ROLLAND Christian	
SAILLOUR Morgane	
SEGUIN Marie-José	
SERVIAN Bruno	
SOULIGNAC Franck	
SYLVESTRE Dominique	
TAFANKEJIAN Robert	
TENNERONI Annie-Paule	
TEUFERT Romain	
THORAVAL Marie Hélène	
TRAPIER Pierre	
VALLA Jean-Marc	
VALLA Jean-Michel	
VALLON Bernard	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

VALLON Cyril	
VASSY Frédéric	
VASSY Jean-Louis	
VEISSEIX Lydie	
VITTE Bruno	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/12/2023, et de la publication le 21/12/2023

A Valence, le 21/12/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.